

La Gazette en Yvelines

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Z. Chnina, emprisonnée à vie dans son mensonge

Faits divers page 10

Dans un an, les tours Ader appartiendront au passé

Dossier page 2

Le chantier de destruction des Tours Ader commencera en janvier 2025. Les Résidence Yvelines Essonne organisait le 29 novembre une conférence de presse afin de détailler toutes les étapes pour faire place nette en décembre 2025. Et c'est tout un pan d'histoire qui s'écroulera en même temps que les deux bâtiments.

LES RESIDENCES YVELINES ESSENNES



Actu page 4

VALLEE DE SEINE

« Difficile de rester calme » : les grévistes du réseau de bus Cergy-Conflans toujours mobilisés

ILE-DE-FRANCE

Le pass Navigo va augmenter de plus de 2 euros en janvier 2025

Page 4

VALLEE DE SEINE

Eole : la mise en service complète reportée à fin 2029

Page 4

POISSY

Toujours de l'incertitude sur le long terme pour Stellantis

Page 7

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une rixe éclate sur fond de différend amoureux

Page 10

FOOTBALL

Week-end victorieux pour le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux

Page 12

AUBERGENVILLE

L'humoriste David Castello-Lopes débarque au Théâtre de la Nacelle

Page 14

VILLENNES-SUR-SEINE

Un micro-collège pour reprendre confiance en soi

Actu page 8



Actu page 6

LES MUREAUX

Cette jeune société recycle les feuilles mortes en papier



Actu page 7

LES MUREAUX

Le lycée François-Villon toujours « sur le fil du rasoir »



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

MANTES-LA-JOLIE

Dans un an, les tours Ader appartiendront au passé

Le chantier de destruction des Tours Ader commencera en janvier 2025. Les Résidence Yvelines Essonne organisait le 29 novembre une conférence de presse afin de détailler toutes les étapes pour faire place nette en décembre 2025. Et c'est tout un pan d'histoire qui s'écroulera en même temps que les deux bâtiments.

■ AURELIEN BAYARD

Depuis septembre, il n'y a plus aucun locataire dans les 226 appartements des Tours Ader. Les 17 étages sonnent résolument creux mais plus pour très longtemps puisque l'année prochaine, ils n'existeront plus. Cela fait cinq ans que les Résidences Yvelines Essonne (LRYE) ont programmé leur destruction. À l'époque, Arnaud Legros, le président du directoire, avait déclaré que « leur maintien en l'état était impossible ». Des propos confirmés par Pierre Bédier lors d'une conférence de presse le 29 novembre dans les locaux du bailleur social. « Il y avait un certain nombre de tares fonctionnelles, explique le président du Département. Comme pas assez d'ascenseurs ou des logements mal chauffés. » En effet, les stations de relèvement étaient sous-dimensionnées pour chauffer uniformément les tours.

Il a fallu trois ans et demi pour reloger les 170 foyers qu'il restait en 2019. Une centaine se trouve toujours à Mantes-la-Jolie, dont 78 dans le Val-Fourré. « Lors des réunions publiques, beaucoup ne voulaient pas quitter le quartier car

de relogement, c'est-à-dire un même prix au m² avec un financement du déménagement et des frais d'installation.

La plus grosse machine d'Europe

C'est la société Melchiorre qui va s'occuper de la destruction. Dans un premier temps, les ouvriers retireront les moquettes, les fenêtres puis se sera autour des isolations en amiante. Pour cela, une soixantaine d'opérateurs, semblable à des cosmonautes, confineront l'entière du bâtiment avant de retirer l'amiante. Ensuite, la Liebherr R9150 interviendra. Il faudra neuf camions en convoi exceptionnel et trois autres en classique pour déplacer la plus grosse machine d'Europe qui pèse plus de 300 tonnes. Sa grue élévatrice peut monter jusqu'à 70 m de hauteur (les tours Ader mesurent 47) avec au bout une cisaille à béton délivrant une pression de deux tonnes.

Chaque coup réduira en poussière plusieurs pans d'histoires person-



Melchiorre SA s'est déjà occupé d'un chantier équivalent à Massy (Essonne). La tour faisant 13 étages.

une voie de circulation située non loin. » Concernant la sécurisation du site, celui-ci se veut rassurant : caméra de vidéo-surveillance, sas de sécurité cadenassé pour les sites dits sensibles (i.e le désamiantage). « Les chantiers de destruction intéressent peu les voleurs » assène-t-il. En décembre 2025, il est censé ne plus rien rester hormis une place nette dont le foncier sera cédé à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Dédensifier le Val-Fourré

Cette démolition des tours Ader marque la reprise d'un premier cycle entamé en 1992 et qui a déjà vu 13 tours démolies sur l'ensemble du Val-Fourré. « Lorsque le programme débute, la population du Val-Fourré représentait les deux tiers de la ville, se remémore Pierre Bédier. Leurs démolitions permettaient donc un rééquilibrage général dans les quartiers de la ville. » Le président du Département rappelle aussi que beaucoup étaient un symbole du « mal vivre ». Car en plus des problèmes évoqués sur les tours Ader – problème de chauffage, d'ascenseur... – d'autres s'y ajoutaient comme la délinquance. « Quand nous avons déplacé l'hôpital,

les infirmières se faisaient tirer leur sac à main au feu rouge donc elles ne s'y arrêtaient plus, ajoute l'ancien maire de Mantes-la-Jolie. Même la police et les pompiers se faisaient caillasser lorsqu'ils intervenaient. »

Ces destructions ont permis d'apporter de la mixité sociale. Par exemple, les tours Broca et Ramon sont devenues des lieux de copropriétés, réduisant ainsi la part de logements sociaux au Val-Fourré. L'homme fort des Yvelines constate que les démolitions se doivent d'être accompagnées d'une vision stratégique globale, dépassant parfois le cadre de l'agglomération mantaise : « On ne peut pas régler les problèmes du Val-Fourré qu'en regardant le Val-Fourré » martèle-t-il. En guise d'exemple, Pierre Bédier évoque les différentes constructions effectuées ailleurs comme la ZAC des Bords de Seine ou la place Henri Dunand. Et surtout amener de l'attractivité : « C'est pour ça que je me suis battu avec vigueur pour que la CAF et l'Assurance maladie ne quittent pas ce quartier et que nous avons construit quelques zones d'activités. »

Surtout, la réorganisation progressive du « VF » a permis d'établir un lien de confiance entre la popula-

tion et ceux responsables des travaux. Le président du Département évoque alors les premières réunions de quartier où les habitants lui balançaient de but en blanc « on ne vous croit pas ». « Nous avons gagné en crédibilité car nous savons tenir une stratégie. Les études c'est bien, mais après il faut passer à l'opérationnel » prévient-il.

En parallèle de cela, LRYE a également planifié la rénovation du quartier des physiciens et des aviateurs. Le premier – qui concerne six bâtiments – a déjà débuté en été 2023 et devrait se terminer à l'été 2025 tandis que le second commencera au troisième trimestre 2025 avec comme date butoir le troisième trimestre 2027. Ces deux réhabilitations vont permettre plusieurs gains énergétiques grâce à l'isolation thermique des bâtiments (façade, toiture, volet). Ceux-ci vont passer de l'étiquette D à l'étiquette B, ce qui contribuera à diminuer les charges des locataires d'une centaine d'euros par an. 53 000 euros de travaux par logement pour les physiciens et 34 100 euros pour les aviateurs étaient nécessaires pour arriver à cela. Lentement mais sûrement, le Val-Fourré se transforme pour un avenir meilleur. ■



Pierre Bédier, le président du Département (deuxième à gauche) voit dans la destruction des Tour Ader la fin d'un symbole du mal-vivre.

il représente toute leur vie. Et s'ils pouvaient aller dans la tour voisine, ceux-ci le faisaient sans hésiter » détaille Cynthia Laroche-Limery, responsable d'exploitation chez LRYE. Par ailleurs, 41 foyers ont quitté la cité mantaise et deux ont changé de département. Pour celles et ceux qui restaient dans le périmètre d'actions de LRYE, le bailleur social devait respecter la charte

nelles et ses souvenirs associés. En quatre mois, les deux bâtiments ne seront plus « que » 27 000 tonnes de béton éparpillé en gravats, Melchiorre SA désirant en recycler 98 %. « C'est un chantier qui ressemble beaucoup à celui que nous avons fait à Massy avec une tour de treize étages, relate Jean-Nicolas Melchiorre, le gérant. Nous devions également gérer les entrées et sorties des camions avec

LA GAZETTE EN YVELINES

ÉDITION 2025

LE PRIX DE L'ENTREPRENEUR

GRAND PARIS SEINE & OISE

PARTICIPEZ ET FAITES DÉCOLLER
VOTRE PROJET !



- ☒ **Vous résidez** sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise ?
- ☒ **Vous souhaitez** y développer votre activité ?
- ☒ **Vous avez un projet** à valoriser ?

+ D'INFOS, CONDITIONS ET INSCRIPTIONS SUR [GPSEO.FR](https://gpseo.fr)



© Conception 2024 - GPSEO - SIRET : 200 059 989 00010

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2024

VALLEE DE SEINE

« Difficile de rester calme » : les grévistes du réseau de bus Cergy-Conflans toujours mobilisés

Les agents de transport de la société Francilîté Seine et Oise, qui occupent toujours le dépôt de bus de Saint-Ouen-L'Aumône, bouclent leur 4^{ème} semaine de grève pour le maintien de leurs acquis sociaux. Si un semblant de dialogue a repris ces derniers jours, aucune avancée significative n'a encore été réalisée.

■ MAXIME MOERLAND

La musique résonne et l'ambiance est bon enfant, en ce jeudi 28 novembre au dépôt de bus de Saint-Ouen-L'Aumône. Plusieurs dizaines d'agents de transport de Francilîté Seine et Oise, rassemblés autour de feux ou de cafés encore fumants, sont alors dans l'expectative : la direction rencontrait dans l'après-midi des représentants syndicaux, pour tenter de trouver une issue au mouvement de grève qui paralyse le réseau de bus de Cergy-Pontoise et Conflans-Sainte-Honorine depuis le 7 novembre dernier.

« Ça ne nous arrange pas, on ne fait pas ça par plaisir, tient à rappeler l'un des agents mobilisés. C'est la toute première fois que je fais grève, mais avec tout ce qu'on entend, c'est difficile de rester calme ». Les conducteurs de bus protestent contre la dégradation de leurs conditions de travail suite à leur changement d'employeur en janvier

dernier, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Les deux dépôts, autrefois gérés par la STIVO et Transdev sont désormais sous la responsabilité de Francilîté Seine-et-Oise, filiale du groupe Lacroix-Savac.

Allongement des services, diminution du temps de battement entre les trajets, véhicules inadaptés... La liste des griefs est longue. Alors pour tenter de mettre de l'huile dans les rouages, la présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse a nommé un médiateur pour conclure un protocole d'accord. « Il est présent à toutes les réunions, mais ça n'a pas changé grand chose », souffle-t-on au sein du piquet de grève. Si les différentes parties se réunissent bien autour de la table des négociations, aucune issue ne semble se

dessiner, à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Pendant ce temps, les usagers du réseau doivent prendre leur mal en patience. La présidente de la région Île-de-France a annoncé, le 26 novembre, que tous les voyageurs seront remboursés « pour les jours de services non faits ». Un contingent réunissant un certain nombre d'entre eux était d'ailleurs attendu en fin de semaine au dépôt de bus, ainsi que le Préfet du Val-d'Oise Philippe Court, qui menaçait quelques jours plus tôt de lever le piquet de grève par la force. Mais pas de quoi impressionner les agents mobilisés. « Le préavis de grève va jusqu'au mois de mai, on restera là s'il faut ». ■



Allongement des services, diminution du temps de battement entre les trajets, véhicules inadaptés... La liste des griefs est longue.

■ EN BREF

ILE-DE-FRANCE

Le pass Navigo va augmenter de plus de 2 euros en janvier 2025

L'abonnement mensuel passera à 88,80 euros, soit 2,40 euros de plus qu'aujourd'hui, le 1^{er} janvier prochain. Île-de-France Mobilités va proposer la nouvelle grille tarifaire au vote des administrateurs le 11 décembre.



En comparaison, l'augmentation pour 2024 avait été de 2,30 euros pour le forfait mensuel.

Le pass Navigo coûtera presque 89 euros par mois à partir du 1^{er} janvier 2025. Cette hausse, confirmée le 28 novembre dernier, s'inscrit dans un accord financier entre Île-de-France Mobilités et le gouvernement prévoyant des augmentations régulières jusqu'en 2031.

C'est exactement 88,80 euros qu'il faudra déboursier chaque mois pour profiter des transports en commun franciliens, contre 86,40 euros actuellement, soit une hausse de 2,8 %. Cette décision sera soumise au vote des administrateurs d'Île-de-France Mobilités (IDFM) le 11 décembre

prochain. En plus du tarif mensuel, le pass Navigo annuel connaîtra également une hausse, passant à 976,80 euros, soit 26,40 euros supplémentaires. En comparaison, l'augmentation pour 2024 avait été de 2,30 euros pour le forfait mensuel, un rythme similaire à celui prévu pour les années à venir. Pour rappel, à partir de janvier, un ticket unique valable sur toutes les zones sera mis en place, avec un tarif à 2,50 euros par unité, ou 1,99 euros pour les détenteurs du Pass Liberté +. Ce dernier inclura également des correspondances offertes entre les bus et tramways. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Eole : la mise en service complète reportée à fin 2029

SNCF Réseau a annoncé à la Région Île-de-France que les « 6 trains par heure » promis jusqu'à Mantes-la-Jolie n'arriveraient pas dans leur intégralité au lancement du service, qui lui est toujours prévu pour début 2027.

C'est à l'occasion du comité des financeurs du projet Éole que SNCF a dévoilé la nouvelle : le service

complet du RER E en direction de Mantes-la-Jolie ne débutera qu'à la fin de l'année 2029. La raison ?

L'installation du « nouveau système de digitalisation de la signalisation et des aiguillages » qui a rencontré des problèmes, rendant impossible l'ouverture à temps de la ligne à la fréquence prévue de 6 trains par heure.

De ce fait, le déploiement du RER E vers Mantes-la-Jolie se fera en deux temps : d'abord avec quelques trains par heure au début de l'année 2027, puis fin 2029 « au plus tôt » avec 6 trains par heure en heure de pointe. « Nous parler de 2030 pour un service plein d'Eole, c'est vraiment un choc, on tombe de l'armoire, a réagi la présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse, dans les colonnes du Parisien. C'est un projet qui fait l'objet d'un investissement constant depuis des années, qui est en retard, qui est en surcoût de 50 %. Et quand on a épongé les surcoûts, les maîtres d'ouvrage m'avaient affirmé qu'il s'agissait des derniers retards. Donc moi, je l'avoue, je suis en colère », a-t-elle ajouté. Pour rappel, le budget du projet Éole est passé de 3,7 milliards annoncés au démarrage, à 5,4 milliards d'euros. ■



Lors de l'annonce du projet, la mise en service était prévue pour... 2024.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

VALLEE DE SEINE

GPSEO vote une motion d'opposition au Projet de Loi de Finances

Les élus de la communauté urbaine ont exprimé, avec 85 % des suffrages, leur hostilité à « la réduction annoncée des moyens de fonctionnement des collectivités territoriales » lors du dernier conseil communautaire du 28 novembre.

Voilà plusieurs semaines que de nombreux élus du territoire font entendre leur inquiétude quant au Projet de Loi de Finances du gouvernement Barnier. Celui-ci prévoit une économie budgétaire de 5 milliards d'euros imposée aux collectivités locales en 2025, un montant qui grimpe même à 8 milliards si on prend en compte la réduction du montant alloué au Fonds vert, ou encore la hausse des cotisations à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Afin de graver leur position dans le marbre, les élus de Grand Paris Seine et Oise ont voté une motion d'opposition au projet de loi, jeudi dernier lors du conseil communautaire, avec 85 % des suffrages exprimés. « S'il est essentiel de redresser les comptes de l'État, il est inadmissible de le faire sur le dos des collectivités territoriales,

car elles ne sont en rien responsables du déficit abyssal de la France, a notamment déclaré Cécile Zammit-Popescu, présidente de la communauté urbaine. Les conséquences pour la Communauté urbaine, en pleine maturité aujourd'hui, sont inacceptables ». ■



La communauté urbaine qualifie le projet de loi de « véritable couperet en termes d'investissement local et de dynamisme du bassin d'emploi ».

GPSEO

BUCHELAY

Fin des barrières physiques au niveau du péage

Les barrières physiques situées au niveau du péage de Buchelay disparaîtront dans la nuit du 9 au 10 décembre, ce qui actera la dernière étape dans le passage en flux libre de l'autoroute A13.

Après l'autoroute A14 transformée en péage en flux libre depuis juin dernier, l'autoroute A13 va subir le même sort. Une transformation qui se fera majoritairement dans la nuit du 9 au 10 décembre. L'ensemble des barrières de péage situées sur l'autoroute A13 entre Poissy et Caen (Buchelay, Heudebouville, Incarville, Beuzeville et Dozulé), passeront en flux libre dans la nuit du 9 au 10 décembre. Puis les entrées et sorties de l'A13 situées entre Rouen et Caen seront quant à elles transformées en péage en flux libre dans la nuit du 10 au 11 décembre.

Des itinéraires de déviation et une signalisation sur le terrain seront déployés à l'approche de chaque site de péage, afin d'accompagner et guider les conducteurs. Sanef recommande à ses clients la plus grande vigilance dans la traversée de ces zones de travaux, ainsi que sur l'ensemble de l'A13. ■



■ EN IMAGE

ANDRESY

Le parc du Plein Air prend le nom de Valentin Jingand

Il était un usager fidèle du parc du Plein Air, et particulièrement de l'aire de street-workout. Son nom y sera désormais lié à jamais. C'est avec « un mélange d'émotion et de plaisir » que le maire d'Andrésy, Lionel Wastl, et le Conseil Municipal des Jeunes ont rebaptisé les lieux en la mémoire de Valentin Jingand, jeune Andrésien tragiquement décédé d'un accident de la route il y a un peu plus d'un an. Après les discours poignants des membres de sa famille lors de l'hommage qui lui a été rendu mercredi dernier, le maire a annoncé la fermeture définitive de l'accès routier à la rue de la Fontaine, théâtre du drame, à compter du 2 janvier prochain. ■

YVELINES

Les candidatures pour le Label Artisan du Tourisme prolongées

Initialement arrêtées le 30 novembre, les candidatures pour le label Artisan du Tourisme peuvent se faire désormais jusqu'au 15 décembre.

Qui pour rejoindre les 60 professionnels déjà primés en 2024 ? Après les Hauts-de-Seine en 2019 et la Seine-et-Marne en 2022, les Yvelines est devenu le troisième département de France à proposer le Label Artisan du Tourisme qualifiant les métiers d'art et de bouche, représentatifs de l'art de vivre à la française. Au départ, les candidatures pour le millésime 2025 ont été lancées fin octobre. Les entreprises intéressées avaient jusqu'au 30 novembre pour déposer leur dossier. Finalement, la Chambre des métiers et de l'artisanat a décidé de les prolonger jusqu'au 15 décembre. Pour ce faire, allez sur artisansdutourisme.fr dans la section candidater. Un jury se chargera de sélectionner les lauréats et une cérémonie de remise des labels sera organisée avec les partenaires locaux. Et peut-être que vous serez élevé au même rang que Cocotte Céramote et Toulaba c'est ici, deux « Artisan du tourisme » présents dans la vallée de Seine. ■

RENAULT 5 E-TECH ELECTRIQUE 150 CH

finaliste
voiture de l'année 2025



borne de recharge offerte⁽¹⁾

4 000€ de bonus écologique
avant changement des conditions⁽²⁾



(1) borne de recharge à domicile Mobilize powerbox verso (valeur: 990€ ht) offerte pour toute commande de Renault 5 neuve + forfait comprenant borne et installation du 1^{er} au 31/12/24, borne non substituable par une autre contrepartie, ni par une borne de recharge de nature équivalente, offre à particuliers résidant en maison individuelle, valable pour toute commande d'un forfait borne Mobilize powerbox verso avec installation de Mobilize power solutions, via points de vente Renault participants. (2) sous réserve de confirmation et d'éligibilité, selon conditions prévues par la réglementation applicable, voir sur service-public.fr. consommations min/max (kwh/100 km)*: 14,5/15,5. émissions co₂ (g/km)*: 0. *selon norme wltp. renault.fr

pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

LES MUREAUX

Cette jeune société recycle les feuilles mortes en papier

Imaginée en Ukraine et officiellement lancée en ce mois de novembre aux Mureaux, Releaf Paper compte déjà de nombreux clients prestigieux dans son portefeuille... et ne compte pas s'arrêter là.

■ MAXIME MOERLAND

L'idée est simple : ramasser les feuilles d'arbres tombées au sol, et les transformer en matière première pour l'industrie du papier et de l'emballage. Voilà le projet qui anime Valentyn Frechka, jeune entrepreneur ukrainien de 23 ans, depuis ses années lycée. Un projet concrétisé aux Mureaux, au mois de novembre de cette année, avec l'inauguration de la toute première usine de production de Releaf Paper dans la zone d'activité de la Haye.

« Le gros intérêt, c'est qu'on utilise un déchet urbain qui est sous-exploité,

souligne Bertrand Chevalier, directeur des opérations de l'usine mურიკაინ. *Aujourd'hui, il est soit brûlé, soit transformé en compost. On peut faire beaucoup mieux avec ce déchet, on peut en faire une matière première qui peut être intégrée dans différentes industries, notamment l'industrie papetière.*

Mais comment passe-t-on d'une feuille morte à du papier, que cela soit des sacs, des cahiers ou des emballages ? Il faut déjà les ramasser, et pour ce faire, Releaf Paper travaille avec la société INOE, à quelques

kilomètres de là, ou encore avec Val Services et même la Ville des Mureaux qui leur livre des feuilles sur site. Elles sont ensuite triées, lavées, pré-découpées, séchées puis broyées sous différentes formes dans l'immense hangar situé rue de la Haye, selon les besoins du papetier. « Dans le processus de fabrication, on sort notre produit final en pellets, nous explique Bertrand Chevalier. C'est cette matière première qui est ensuite utilisée pour faire différents types de produits, comme du papier d'écriture, emballages cartons, sacs, enveloppes... »

Si elle vient tout juste de lancer sa production, la jeune société a déjà convaincu plusieurs clients de renom de lui faire confiance depuis sa création en 2021. Parmi elles, L'Oréal, BNP Paribas ou même Uber Eats, qui livre déjà quelques repas en Île-de-France avec des sacs siglés Releaf Paper. « On part d'un déchet vert que l'on transforme, donc l'impact écologique est réduit, et le bilan carbone est très bas. On peut donc aider toute entreprise, ou toute administration, à réduire son impact carbone ». C'est le cas du géant de la livraison de repas, qui a entamé sa mue pour devenir une plateforme zéro émission.

Si Releaf Paper a choisi Les Mureaux pour son usine pilote, ce n'est



Les feuilles mortes sont traitées sous différentes formes dans l'immense hangar situé rue de la Haye.

pas uniquement pour la proximité avec INOE, et la possibilité de ramasser de grandes quantités de feuilles dans un rayon de 30 kilomètres. C'est aussi un choix tourné vers le futur. « L'un des critères était aussi de ne pas être loin de Carrières-sous-Poissy, car c'est un des lieux poten-

tiels où on installera un centre de stockage, l'année prochaine », nous glisse Valentyn Frechka. À court terme, l'objectif de la société est de transformer 10 000 tonnes de feuilles sur sa première année. Avant de lancer, un jour, des usines aux quatre coins du pays. ■

Agir contre la déforestation

Vous voyez les sacs en papier que vous prenez en faisant vos courses, ou en prenant un repas à emporter ? Ils sont composés à 70 % de papier recyclé, et à 30 % de fibre de cellulose qui vient du bois coupé. C'est justement ces mêmes fibres de cellulose qui sont extraites des feuilles mortes. De quoi apporter une réponse au problème mondial de la déforestation.

■ INDISCRETS

Le cabinet dentaire du centre-ville de Mantes-la-Jolie est dans le viseur de la CPAM. Selon les informations de 78Actu, cet établissement de santé ouvert en novembre 2022 aurait mis en œuvre des « soins disproportionnés et inutiles afin de gonfler ses recettes », et ce « au mépris de la santé du patient ». La qualité des soins est également pointée du doigt, au point qu'au mois de juillet dernier, la sécurité sociale a décidé de déconventionner pour dix-huit mois l'établissement situé à deux pas de la halle du marché.

L'association qui en a la gestion a fini par saisir le tribunal administratif en référé, mi-août, pour tenter de faire suspendre la décision de la CPAM... Requête finalement rejetée, tandis que le dossier pourrait être réexaminé par la justice d'ici deux ans. En attendant, les portes du centre dentaire restent ouvertes. ■

Non la Seine n'est pas sortie de son lit, et pourtant, Mantes-la-Jolie a connu une inondation fulgurante vendredi dernier, dans le secteur de l'avenue Albert Camus. Des milliers de litres se sont déversés suite à la rupture d'une canalisation sous un trottoir dans la matinée, inondant au passage un terrain du complexe Jean-Paul David, ainsi que la patinoire.

Les équipes de Veolia se sont alors affairées pendant plusieurs heures pour mettre un terme à la fuite, la fissure constatée mesurant plus d'un mètre. La canalisation qui a cédé a finalement pu être remplacée, avant que des dégâts majeurs ne soient provoqués, ou que des habitants ne soient impactés. ■

Pierre Bédier va-t-il faire son retour au conseil municipal de Mantes-la-Jolie ? L'ancien maire Mantais et aujourd'hui président du Département a en tout cas reçu les documents lui permettant de garnir les rangs de l'opposition municipale, suite au départ de Amadou Talla Daff et Véronique Tshimanga, membres de la liste Mantes unie pour l'avenir conduite par Jean-Luc Santini, déclarés « démissionnaires d'office » en raison de leur absence dans les bureaux de vote des dernières élections européennes. Faisant partie des membres suivants dans l'ordre de la liste, Pierre Bédier n'a pas encore pris sa décision, et se « réserve la surprise », nous a-t-il glissé avec un sourire en coin. ■

L'édition 2024 du Téléthon a permis de récolter pas moins de 80 millions d'euros pour la recherche contre les maladies rares dans l'ensemble du pays. À l'échelle des Yvelines, les dons ont atteint 731 761 euros grâce aux nombreuses actions organisées aux quatre coins du territoire. Si vous n'avez pas participé à l'effort de solidarité, pas d'inquiétude : les dons restent ouverts jusqu'au 6 décembre au 36 37. ■

■ EN BREF

VILLENES-SUR-SEINE

Le Lions Club finance une nouvelle boîte à livres

Une troisième boîte permettant de se servir gratuitement en livres a été installée dans le parc de la place des Coquelicots, à Villennes-sur-Seine.

Après celle du parc de la mairie et du lavoir de la Clémentine, une troisième boîte à livres a vu le jour du côté de Villennes-sur-Seine. C'est plus précisément du côté du quartier Fauveau, au sein du parc de la place des Coquelicots, que les agents des services techniques de la municipalité ont installé ce dispositif, qui permet à chacun de déposer des

livres et d'en récupérer, et tout cela gratuitement.

Cette boîte à livres a été financée par le Lions Club Villennes Médan. La Ville prévient toutefois ses administrés : « Merci de ne pas considérer cette boîte comme un lieu de décharge ou de débarras. Prenez-en soin, échangez, lisez et évadez-vous ». ■



« Merci de ne pas considérer cette boîte comme un lieu de décharge ou de débarras », prévient la Mairie.

LES MUREAUX

Le lycée François-Villon toujours « sur le fil du rasoir »

Presque un mois après l'opération lycée mort, l'établissement François-Villon des Mureaux a vu, le 29 novembre, un collectif de parents d'élèves organiser une soupe populaire pour exprimer leur mécontentement sur la capacité réduite de la cantine du lycée.

■ AURELIEN BAYARD

L'équipe éducative et les parents d'élèves du lycée François-Villon des Mureaux n'en démordent pas. Près d'un mois après l'opération lycée mort, une nouvelle manifestation avait lieu devant l'enceinte de l'établissement scolaire. Avec un petit côté festif. Un collectif de parents d'élèves a préparé une soupe populaire dans le but d'exprimer leur ras le bol sur la cantine, symbole de toutes les carences. « Je me suis levée à 7h du matin » précise Hinde, la cuisinière du jour entre ses deux grosses marmites. La recette est simple, pommes de terre, oignons, poivrons, le tout bien mixés pour réchauffer les cœurs et les esprits.

Adem, son fils, vient prendre un bol et raconte le calvaire de la demi-pension. « Il faut attendre parfois jusqu'à une heure » confie-t-il, la faute à un réfectoire de 313 places alors que 800 lycéens déjeunent au sein de leur établissement scolaire

chaque midi. L'un des membres du personnel confirme cette situation catastrophique : « 40 élèves ont repris leurs cours en retard hier, ça peut arriver 1 à 2 fois dans la semaine... » se désole l'homme présent dans le lycée depuis une vingtaine d'années.

Ce n'est pas le seul problème qui touche l'adolescent. Lui, comme d'autres de ses camarades, a été obligé de redoubler sa seconde alors que le conseil de classe l'avait autorisé à passer à l'échelon supérieur. « Je veux faire de la gestion de patrimoine et pour ça il faut aller en STMG » explique-t-il. Malheureusement, les deux classes étaient complètes. « Ça fait 5 ans qu'on en demande une 3^{ème} » s'exaspère sa maman. La seule possibilité qu'il avait était d'aller à Maurepas. Mais Adem devait donc partir de chez lui à 4h45 s'il voulait arriver à l'heure. « Chaque soir il est un peu démotivé, il s'imaginait même arrêter l'école » ajoute Hinde. L'esthéticienne



Une bonne centaine d'élèves a choisi la soupe populaire pour déjeuner le midi plutôt que d'attendre une heure pour manger dans le réfectoire du lycée.

de 44 ans a donc pris une décision pour son petit dernier qui est actuellement en CM2. Il ira dans le privé même si elle n'a pas forcément les moyens, « je n'ai pas envie qu'il ait les mêmes problèmes ».

En novembre, sur la dizaine de revendications exprimées par l'équipe enseignante, le rectorat a pu en valider deux dont le poste d'assistante sociale. Elle sera 45 % du temps à François-Villon, le reste à Vaucanson. « Pour le reste, le directeur académique nous dit qu'il n'a plus les moyens, nous sommes toujours sur le fil du rasoir » déplore un membre du personnel. Et ce n'est pas du côté de la Région qu'il faut espérer du soutien,

l'élú préposé à l'éducation a répondu dans une lettre que le lycée n'est pas sous dimensionné, alors qu'il y avait 800 élèves dans les années 90, près de 1 400 maintenant.

C'est ce qui a poussé Nadia à créer une pétition sur internet : « C'est pour alerter toutes les instances mais aussi les parents qui vont mettre leurs enfants dans ce lycée l'année prochaine. » Le combat ne s'arrêtera pas là. Une nouvelle action est prévue le 7 décembre, avec une marche entre le lycée et la mairie des Mureaux. En plus de la députée Dieynaba Diop, d'anciens élèves garniront les rangs, « hors de question qu'on laisse notre école à l'abandon ! ». ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

Projet Cœur de ville : près de 10 millions d'euros d'investissement

Le conseil municipal a voté pour la création d'une AP/CP, nécessaire au lancement de l'aménagement du Cœur de Ville.

Présenté lors de la séance municipale du mois de septembre, le programme Action Cœur de Ville doit permettre à la Mairie des Mureaux de renforcer l'attractivité de son centre-ville. Les élus muriautins viennent d'ailleurs de voter en faveur de la création d'une AP/CP (autorisations de programme / crédits de paiement), lors du conseil municipal du 27 novembre. Celle-ci va permettre de financer le projet grâce à des paiements pluriannuels. « Ça va, au total, impacter à hauteur de 9 229 000 euros des années 2024 à 2033, souligne Clément Madoré, conseiller municipal en charge des finances. Cette année, on est à 300 000, l'année prochaine 600 000, puis 1 000 000 sur 2026 et 2027 ». Parmi les objectifs du programme Action Cœur de Ville, on note l'amélioration du logement, de l'offre commerciale, des espaces publics et du nouveau pôle des mobilités. ■

■ EN BREF

POISSY

Les habitants peuvent désormais signaler les dépôts sauvages

La municipalité de Poissy a lancé la semaine dernière une plateforme dédiée pour alerter les services de la Ville en cas de dépôt sauvage, ou plus globalement d'atteinte à la propreté de l'espace public.

Au mois de mai dernier, la Mairie de Poissy annonçait toute une série de mesures pour lutter contre les

incivilités du quotidien, des tags aux dégradations de mobilier urbain en passant par les déjections canines

(voir notre édition du 15 mai). Les dépôts sauvages sont également dans le viseur de la municipalité, qui vient d'ailleurs de lancer une toute nouvelle initiative pour tenter de les endiguer.

Rendez-vous sur le site internet de la Mairie

Depuis le mardi 26 novembre, il est possible pour les Pisciacais et Pisciacaises de signaler « une atteinte à la propreté de l'espace public » sur une plateforme dédiée, directement accessible depuis la page d'accueil du site internet de la Mairie (ville-poissy.fr). Il suffit alors de renseigner l'adresse du signalement, de décrire en quelques mots l'incivilité constatée et d'y joindre une photo pour que les services de la Ville interviennent. En cas de danger imminent nécessitant une intervention urgente pour sécuriser l'espace public (bris de verre, bouteilles de gaz, objets coupants, seringues, liquides sur la chaussée...), il est toutefois préférable de joindre la Police Municipale au 01 39 22 00 00. ■

POISSY

Toujours de l'incertitude sur le long terme pour Stellantis

La direction du groupe Stellantis a indiqué le 26 novembre qu'elle ne comptait fermer aucune usine à court terme en France. Ce qui ne rassure pas pour autant l'avenir du site de Poissy.

Fermera, fermera pas ? C'est la question que se pose de nombreux salariés de l'usine Stellantis de Poissy. Alors que les rumeurs vont bon train notamment pour accueillir l'éventuel nouveau stade du Paris Saint-Germain, le site de production reste dans le flou. Le 26 novembre a eu lieu la réunion centrale du comité paritaire stratégique durant laquelle le groupe automobile a annoncé qu'il ne prévoyait aucune fermeture à court terme. Ce qui corrobore les propos tenus par Jean-Pierre Mercier dans notre édition du 6 novembre. Le délégué syndical SUD assurait qu'avec la production de l'Opel Mokka 2, l'usine pisciacaise avait du travail jusqu'en

2027. Toutefois quid de l'avenir... Si l'incertitude règne donc dans la cité Saint-Louis, une autre chose est certaine : Carlos Tavares n'est plus le PDG de Stellantis. Le groupe automobile a annoncé la démission avec « effet immédiat » de l'ancien numéro 2 de Renault le 1^{er} décembre, dont le départ était déjà acté pour 2026. ■



Pas de fermeture à court terme pour Stellantis mais le départ de son PDG, Carlos Tavares, a été annoncé le 1^{er} décembre.



Pour que les services municipaux interviennent, il est nécessaire de localiser le dépôt et de transmettre une photo sur la plateforme.

VILLENNES-SUR-SEINE

Un micro-collège pour reprendre confiance en soi

Pour la rentrée 2025, un nouveau collège privé sous contrat ouvrira à Villennes-sur-Seine. Baptisé les cours Télie, il sera destiné aux élèves souffrant de phobie scolaire ou de trouble « dys ».

■ AURELIEN BAYARD

Depuis plusieurs mois, le presbytère jouxtant l'église de Villennes-sur-Seine est vide, les deux familles ukrainiennes qui avaient fui la guerre dans leur pays n'y résident plus. Toutefois, la vie résonnera à nouveau à travers les murs lors de la rentrée 2025-2026. Deux Vernoliennes, Magali Banoun et Anne-Sophie Sterckx ont décidé d'ouvrir un micro-collège privé sous contrat, nommé les cours Télie. Seuls les enfants souffrant de phobie scolaire ou de trouble « dys » et diagnostiqués en tant que tels seront acceptés.

L'idée est venue de la première citée, directement concernée par ce sujet. « Il y a 10 ans, ma fille a fait une phobie scolaire en 5^{ème} et la seule solution que j'avais était d'aller sur Paris » se remémore-t-elle. Durant huit ans, l'infirmière de profession enchaîne les allers-retours dans la Capitale et cogite. Que faire pour ces enfants qui souhaitent aller à

l'école mais qui n'y arrivent pas ? Elle se renseigne, remarque que des solutions existent pour les primaires avec des pédagogies alternatives comme le Montessori, mais rien à partir du second degré. « Les grosses tendances de la phobie scolaire sont en 6^{ème} et en 2^{nde}, deux charnières avec plein de changements » explique la porteuse du projet.

4 classes de 8 élèves maximum

Après s'être formée pour créer son école, elle écrit aux mairies des alentours et seulement Villennes-sur-Seine répond favorablement. Anne-Sophie Sterckx sera la directrice de l'établissement car il fallait quelqu'un avec cinq ans d'ancienneté auprès d'un jeune public. Celle-ci est également professeur de français en disponibilité et a officié à Notre-Dame-



Magali Banoun (à gauche) a choisi comme nom les cours Télie pour Transmettre, Éduquer, Libérer, Individualiser, Écouter.

des-Oiseaux à Verneuil-sur-Seine. Par ailleurs, elle dispense quelques cours en psychiatrie à l'hôpital Montsouris (Paris) et à la clinique des Pages (Le Vésinet).

Le dossier des cours Télie a été accepté par le rectorat mais l'enseignante insiste sur un point : « On suivra le programme de l'éducation nationale, c'est une volonté. » Des recrutements sont donc à prévoir dans les matières principales que sont le français, l'anglais, l'histoire-géographie... « On va faire attention aux profils, qu'ils aient naturellement une fibre empathique et attentive » précise Magali Banoun, même si par la suite ils pourront être formés au refus sco-

laire anxieux et sur ses différentes causes.

En théorie, il y aura 4 classes, une par niveau, composée de 8 élèves environ. Le but est de rester dans cette atmosphère chaleureuse et de pouvoir faire du suivi individuel. « Ce sera une pédagogie classique mais on s'adaptera aussi à l'élève suivant ses capacités et ses moyens » renchérit la future directrice. Les deux femmes veulent aussi s'appuyer sur le « faire ». Plusieurs ateliers de réalisation seront au programme comme un potager afin de profiter du petit jardin. « En voyant qu'ils sont capables de créer, les enfants pourront revenir plus facilement dans une spirale positive » conclut Magali Banoun. ■

■ EN BREF

VILLENNES-SUR-SEINE

Bientôt une place François Gourdon ?

Suite au décès de l'ancien maire de Villennes-sur-Seine François Gourdon, l'édile actuel Jean-Pierre Laigneau souhaite rebaptiser la place de la famille par le nom de l'homme qui dirigea la ville pendant 25 ans.

Maire de Villennes-sur-Seine de 1989 à 2014, François Gourdon a profondément marqué sa commune. Décédé le 19 novembre dernier, la Ville aimerait lui rendre hommage à la hauteur de « son dévouement et son engagement au service de ses habitants ». En marge de la cérémonie religieuse qui s'est déroulée le 29 novembre, l'édile actuel, Jean-Pierre Laigneau, a fait part de son souhait de renommer la place de la famille par celui de l'ancien maire honoraire. Pour cela, il faudra passer par une délibération du conseil municipal.

Par ailleurs, plusieurs personnalités locales sont venues saluer la mémoire de François Gourdon. La présidente de la Région, Valérie Pécresse ainsi que Karl Olive, député de la 12^{ème} circonscription, ont été aperçus aux abords de l'église villennoise. ■



L'expertise plomberie à votre service



DÉPANNAGE

- Dépannage rapide
- Dégorgements
- Recherche de fuites
- Remplacement robinetterie



RÉNOVATION

- Rénovation des installations
- Réfection salle de bain
- Pose carrelage
- Placoplâtre
- Réalisation de salle de bain PMR aux normes handicapés



TRAVAUX NEUFS

- Réalisation de sanitaires
- Salle de bain
- WC
- Installation de plomberie
- Chauffe-eau
- Arrivées, évacuations



ENTRETIEN

- Suivi et entretien
- Chauffe-eau, chaudière
- Détartrage
- Pose groupe sécurité

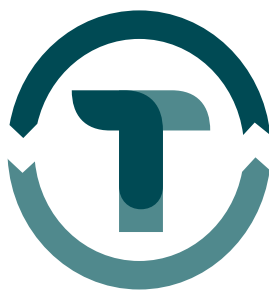
FIABILITÉ

RAPIDITÉ

COÛTS MAÎTRISÉS

EVMA, 24 rue des Fontenelles 78920 ECQUEVILLY

Standart : 01 39 70 37 14 / Site internet : <https://www.evma.solutions>



Tersen

UN RÉSEAU D'ECOTRI DANS LES YVELINES

**Des déchetteries et des plateformes de
matériaux au plus près de chez vous
Des solutions pour tous**



Artisans



Réseaux



Travaux
publics



Nettoyage
industriel



Bâtiments



Particuliers



Paysagistes

Pas de limite de quantité et de passage
Tous types de véhicules
Tous types de déchargements
Tous types de déchets (y compris l'amiante)
Tous types de matériaux recyclés & naturels
Traçabilité de vos déchets garantie

Tersen site de Triel-sur-Seine

Chemin des Graviers [78]

Tersen site d'Achères

Chemin des Hautes Plaines [78]

Tersen site Limay

Route de Meulan [78]

01 34 30 49 95

tersen-env.com

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

CONFLANS-SAINT-HONORINE Z. Chnina, emprisonnée à vie dans son mensonge

Le 26 novembre, la fille de Brahim Chnina comparaissait devant la cour d'assises spéciale de Paris en tant que témoin assisté. Un an après sa condamnation, l'adolescente continue de défendre son père et endosse toute la responsabilité de cette affaire.

■ AURELIEN BAYARD

Jupe plissée, chemisier blanc, cheveux noués par un ruban de la même couleur, Zohra* Chnina s'est présentée à la cour d'assises spéciale de Paris dans le costume de l'élève modèle le 26 novembre. Une stratégie pour amadouer les juges et le public ? Peut-être, car c'est la première fois que l'adolescente se présentait à visage découvert, puisque l'année dernière, le procès de huit mineurs impliqués dans l'assassinat de Samuel Paty – dont elle faisait partie – s'était déroulé à huis clos. « Vous n'aurez pas deux fois l'occasion de faire une première bonne impression » disait la maxime... Sauf que celle-ci va s'étaler au fur et à mesure des questions posées par le président de la cour et les avocats des parties civiles.

Zohra est juste là en qualité de témoin, mais c'est aussi une condamnée. D'abord par la justice – 18 mois de prison avec sursis pour « dénonciation calomnieuse » – puis par elle-

même : « c'est moi qui devrais être dans le box des accusés » soutient l'adolescente, rappelant que son mensonge est à l'origine de la funeste rumeur. Aurait-elle pu être stoppée ? C'est la raison de sa présence...

La jeune fille l'avoue sans problème, elle faisait « des conneries » à l'époque. Mais elle s'efforçait de le cacher à ses parents, par exemple en sachant contrefaire la signature de sa mère pour les mots d'absence. Comme celui du mardi 6 octobre 2020, date à laquelle elle aurait dû assister au cours de Samuel Paty portant sur la liberté d'expression. Ce jour-là, Zohra supplie sa mère Latifa* de ne pas aller au collège à cause du mal de ventre provoqué par ses menstruations. Elle lui accorde alors sa bénédiction pour faire l'école buissonnière.

Toutefois, à force de jouer avec le feu, elle finit par se brûler. Le lendemain, Latifa apprend que sa

filles est exclue du collège du Bois d'Aulne pour deux jours à cause de son comportement. Afin d'éviter l'ire de sa maman, Zohra trouve vite une planche de salut : le fameux cours de son professeur d'histoire-géographie. D'après les dires de ses amis qui ont été choqués par les images et lui assure que l'enseignant aurait déclaré « les musulmans vous pouvez sortir car vous allez être choqués ». L'adolescente construit alors un récit où elle se donne le beau rôle, celui de héraut de la Justice. Après cette phrase, elle se serait interposée : « Non, un cours c'est pour tout le monde ». Le ton monte, le prof affiche la caricature de Mahomet dans une position suggestive et assène « voici le prophète des musulmans ». Et comme la collégienne n'en démord pas, Samuel Paty lui indique de prendre la porte. Sauf que tout ceci ne s'est jamais passé...

Zohra persistera dans son mensonge pendant près de deux semaines. Dès



À l'instar des autres avocats des parties civiles, Me Francis Szpine doute toujours de la sincérité des excuses de la fille de Brahim Chnina.

le lendemain, lorsqu'Abdelhakim Sefrioui la filme puis, toujours lors de la même journée, face à une policière quand son père – anxieux de la voir si triste – décide de l'amener pour porter plainte. Même après la décapitation de Samuel Paty, elle résiste aux agents de la DGSJ pour finalement craquer lors d'une garde à vue de 30 heures.

Franck Zientara, le président de la cour, lui cherche des excuses. « Vous aviez peur d'être frappée ? » demande-t-il. « Non, juste de décevoir mes parents car la scolarité est très importante pour eux » répond la jeune fille. Elle surprend même la cour en assurant que son père prenait toujours le parti des enseignants en cas de différend à l'école. Franck Zientara ne peut s'empêcher de lâcher un « ah bon » dans la foulée. Elle finit

par présenter ses excuses à la famille Paty. Les avocats des parties civiles s'exaspèrent, à commencer par Me Le Roy. « Vous ne l'aviez pas fait il y a un an, qu'est-ce qui a changé ? » s'indigne, l'avocate. « J'avais tenté de le faire mais c'était la première fois que je voyais des juges. Alors que là, c'est la dernière fois que je me retrouve en face d'eux » se justifie l'adolescente. Après d'autres passes d'armes, notamment face à Me Francis Szpine, avocat du fils de Samuel Paty, l'armure de Zohra s'effrite enfin face à Me Franck Berton. D'une voix douce, l'un des avocats de son père lui demande : « Regardez votre père, depuis combien de temps vous ne l'avez pas vu ? Il a vieilli ? » Zohra pose alors son regard sur Brahim Chnina et éclate en sanglots... ■

* les prénoms ont été modifiés

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Une octogénaire a été la victime d'escrocs qui lui ont dérobé sa carte bancaire

Un SMS reçu, une personne qui se fait passer pour votre conseiller bancaire et vient récupérer votre carte bleue et votre code et le tour est joué... C'est ce qui est arrivé à une Ignymontaine âgée et vulnérable.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Une Ignymontaine a contacté la rédaction car sa sœur, âgée de 80 ans, a été victime d'une arnaque et souhaitait avertir le plus grand nombre de personnes face à cette pratique qui se répand. « Le mardi 19 novembre, en début d'après-midi, ma sœur a reçu un SMS l'informant d'un prélèvement de 1 576 euros sur son compte bancaire », explique cette habitante.

Un numéro de téléphone était mentionné dans ce SMS. Il était stipulé dans le message qu'elle devait joindre ce numéro si elle pensait que ce prélèvement était une arnaque, chose qu'elle a faite. « Un des fraudeurs, un soi-disant Monsieur Martin Ludovic s'est fait passer pour le coursier de sa banque, la BPVF (Banque populaire Val de France) usurpant le nom de son conseiller bancaire. Il a indiqué avoir

été envoyé par la banque pour récupérer sa carte bancaire à son domicile », poursuit la sœur de la victime.

L'octogénaire ne se doute pas du piège et donne sa carte bancaire à l'escroc qui se présente chez elle, ainsi que son code. Peu de temps après, les escrocs, qui étaient plusieurs selon la sœur de la victime,

se sont rendus au centre commercial Vélizy 2 pour retirer 330 euros à un distributeur de billets. Après cela, ils sont allés sur Paris pour acheter le dernier Macbook d'Apple d'un montant de 2 229 euros, soit un total de 2 559 euros dérobés à la victime.

« J'ai fait toutes les démarches nécessaires qui s'imposent (dépôt de plainte au commissariat, opposition sur les comptes bancaires...) », explique celle qui nous a jointe. La victime, elle, reste marquée par ce qui lui est arrivé. ■



Un numéro de téléphone était mentionné dans ce SMS. Il était stipulé dans le message qu'elle devait joindre ce numéro si elle pensait que ce prélèvement était une arnaque, chose qu'elle a faite.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Une rixe éclate sur fond de différend amoureux

Un policier a été blessé alors qu'il voulait interpellier un homme violent qui était venu s'en prendre à son ex-compagne et le nouveau petit ami de celle-ci.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)



Lors de son interpellation, l'auteur, un jeune homme âgé de 23 ans, a mis un coup de poing au visage d'un policier qui a été blessé à la lèvre.

Le mercredi 27 novembre vers minuit, une rixe a éclaté entre deux hommes et une femme, dans la rue Charles Linné, à Montigny-le-Bretonneux. Rapidement arrivée sur place, la police découvre qu'il s'agit en réalité d'un différend amoureux opposant le nouveau et l'ex-compagnon de la jeune fille. Le couple s'est fait agresser par l'ex-petit ami. Lors de son interpellation, l'auteur, un jeune homme âgé de 23 ans, a mis un coup de poing au visage d'un

policier qui a été blessé à la lèvre. Un officier de police judiciaire a été avisé des faits et l'ex-violent a été placé en garde à vue.

Pour rappel, en cas de violences sur un représentant de l'autorité publique, 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende sont encourus si la victime a une incapacité temporaire de travail de moins de 8 jours et à 5 ans avec 75 000 euros d'amende au-delà de 8 jours d'arrêt de travail. ■

CECI N'EST PAS UNE AMPOULE ÉLECTRIQUE



C'est la source... de 7 200 emplois en Île-de-France

Avec 345 GWh d'électricité produits localement sur nos installations chaque année en Île-de-France, soit la consommation annuelle d'environ 161 500 habitants, Veolia est le 1^{er} producteur francilien* d'électricité verte et contribue à la création de 7 200 emplois directs et indirects dans la région.

Veolia, c'est la transformation écologique au service du développement humain des territoires.

Découvrez comment Veolia accélère la transformation écologique près de chez vous : www.veolia.com/fr



SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Week-end victorieux pour le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux

Engagés pour le compte de la 8^{ème} journée de Régional 1, Mantais et Muriatins se sont imposés à domicile sur la plus petite des marges, respectivement face à Saint-Brice et Cergy-Pontoise.



Après 8 journées et avec un match en retard, le FC Mantois reste solide deuxième, tandis que Les Mureaux montent à la 8^{ème} place.

Après une journée tronquée par l'épisode neigeux qui a touché le territoire, les clubs de la Vallée de Seine retrouvaient les terrains de Régional 1 le week-end dernier. En cette 8^{ème} journée, le FC Mantois espérait poursuivre sa belle série à domicile face à Saint-Brice... mais s'est vite compliqué la tâche, suite au carton rouge de son gardien dès la 19^{ème} minute de jeu.

Sûrs de leur force, les hommes de Robert Mendy ont tout de même empoché les 3 points malgré leur infériorité numérique, en s'imposant finalement 1-0. Avec 18 points en 7 rencontres jouées, le FC Mantois confirme et sera décidément difficile à arrêter cette saison. Seul le FC Versailles, toujours leader après sa victoire face au Plessis-Robinson (3-0), se place au dessus des Mantais.

Du côté des Mureaux, c'est la libération : l'OFCM a enfin remporté sa première victoire de la saison en championnat, en s'adjugeant Cergy-Pontoise, là aussi sur le score de 1-0. Désormais 8^{èmes} avec 6 points, les Muriatins se donnent de l'air et espèrent que ce succès en appellera d'autres pour s'éloigner définitivement de la zone rouge. ■

MULTISPORTS

Un échange avec Stéphane Diagana à l'Agora de Mantes-la-Jolie

L'ancien champion du monde d'athlétisme sera à Mantes-la-Jolie le vendredi 13 décembre pour une conférence sur le thème de la sensibilisation à la performance et à l'hygiène de vie.

Dans le cadre du dispositif Mantais Sport, la ville de Mantes-la-Jolie accueillera Stéphane Diagana, premier champion du monde d'athlétisme masculin français et spécialiste du 400 mètres haies le 13 décembre prochain. Celui qui s'est reconverti comme conférencier sportif en entreprise prendra la parole pour partager son parcours de sportif de haut-niveau, de sa jeunesse à son entrée à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), avant d'aborder la gestion de sa vie extra-sportive, le rôle de la famille et des proches, la pratique de la religion, le sommeil et la récupération, ou encore l'omniprésence des réseaux sociaux et leur impact sur la condition mentale et physique d'un athlète.

Dans un second temps, le champion du monde d'athlétisme animera une table ronde avec un ancien footballeur professionnel Mantais qui livrera un témoignage poignant sur les difficultés à se maintenir au haut-niveau dès lors que l'on néglige son hygiène de vie. L'événement est accessible sur inscription à ds@manteslajolie.fr ou au 01 34 78 99 28. ■

COURSE A PIED

La Course des berges se tiendra ce samedi 7 décembre

Le PLM Conflans Athlétisme propose deux épreuves de 5 et 15 kilomètres au complexe sportif Claude Fichot de Conflans-Sainte-Honorine.

Les adeptes de running ont rendez-vous sur les quais de Seine de Conflans-Sainte-Honorine, ce samedi, à l'occasion de la 31^{ème} édition de la Course des berges organisée par le PLM Conflans Athlétisme. Les départs auront lieu au complexe sportif Claude-Fichot, à 14h pour le 15 km, comptant pour le Challenge des Yvelines, et à 14h15 pour le 5 km.

Les dossards sont à retirer les 5 et 6 décembre, de 14h à 18h, au magasin RRunning Conflans ou

le jour de la course au complexe sportif à partir de 10h30. Les participants passeront par les bords de Seine, le parc, la vieille ville et la montée de la Sente des Laveuses. Le tarif pour le 5 km : est fixé à 8€ pour les licenciés FFA et 10 euros pour les non licenciés, tandis que pour le 15 km, il faudra déboursier 16 euros. Les inscriptions uniquement en ligne sur protiming.fr (clôture des inscriptions le mercredi 4 décembre à 23h59). 3 % des inscriptions seront reversés au profit du Téléthon. ■



Les dossards sont à retirer les 5 et 6 décembre, de 14h à 18h, au magasin RRunning Conflans ou le jour de la course au complexe sportif à partir de 10h30.

VOLLEY-BALL

Les Corsaires montent sur le podium

Larges vainqueurs de Charenton (3-0), les joueurs du CAJBV enregistrent leur troisième victoire de la saison d'Élite Masculine 1 et s'invitent par la même occasion dans le peloton de tête de la poule B.



En ne laissant aucun set à leur adversaire du soir, les Corsaires du Confluent se sont invités sur la troisième marche du podium.

Malgré son début de saison mitigé avec 3 victoires pour 4 défaites, l'entente Conflans-André-Jouy se trouve en bonne position au sein de la poule B du championnat Élite Masculine 1, après 7 journées. La défaite rageante face à Lyon était bien oubliée ce 30 novembre, au moment de croiser le fer avec Charenton, au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine : en ne laissant aucun set à leur adversaire du soir,

les Corsaires du Confluent se sont invités sur la troisième marche du podium (32-30, 25-20, 25-23).

Ce regain de forme sera à confirmer lors du choc de la 9^{ème} journée : les Yvelinois seront opposés au deuxième de la poule, Grenoble, ce samedi 7 décembre en terres iséroises. L'occasion de s'affirmer comme un candidat crédible pour la qualification en play-off. ■

BASKET-BALL

Poissy toujours sans solution

Les Jaunes et Bleus ont subi une 8^{ème} défaite de rang sur le parquet de Tours, vendredi dernier à l'occasion de la 14^{ème} journée du championnat de Nationale Masculine 1 (81-75). Ils restent avant-derniers avant d'affronter Toulouse ce vendredi 6 décembre.

Les week-ends se suivent et se ressemblent, inexorablement, pour le Poissy Basket. La révolte espérée et attendue n'a toujours pas eu lieu

vendredi dernier, lors du déplacement à Tours, qui a résulté en une 11^{ème} défaite en 14 matches, la 8^{ème} d'affilée, pour des Yvelinois qui ne

parviennent pas à sortir la tête de l'eau.

Les Jaunes et Bleus ont pourtant semblé en mesure de s'imposer chez leur adversaire du jour : après une entame difficile (18-14), les hommes de Nicolas Meistermann ont montré un visage conquérant, remportant le deuxième et le troisième quart-temps (23-30, 17-19).

Une ultime manche défavorable

C'est finalement l'ultime manche, largement remportée 23-12 par les Tourangeaux, qui a scellé le sort des Pisciacais, et ce malgré les 21 points marqués par Melvyn Da Silva. Désormais 13^{èmes} avec 1 longueur d'avance sur le Pôle France, le Poissy Basket compte désormais sur la venue de Toulouse au complexe sportif de Marcel Cerdan, ce vendredi soir, pour refaire le plein. ■



C'est l'ultime manche, largement remportée 23-12 par les Tourangeaux, qui a scellé le sort des Pisciacais.

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

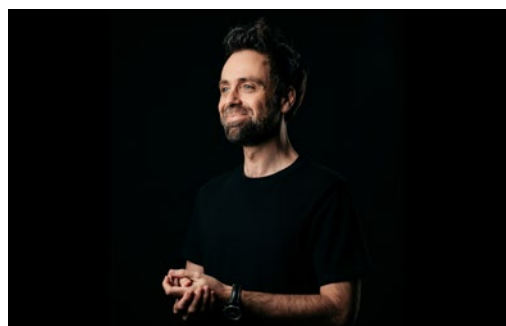
**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

AUBERGENVILLE L'humoriste David Castello-Lopes débarque au Théâtre de la Nacelle

Après s'être fait connaître pour ses chroniques sur *France Inter* ou *Konbini*, David Castello-Lopes se produira sur les planches aubergenvilloises ce vendredi 6 décembre à 21h.



David Castello-Lopes s'attaque à la vérité, au mensonge, à ses origines et à la mort, entre autres, et il fait mouche sur l'émotion comme sur le rire.

« Authentique » est son premier spectacle et il fait déjà salle comble à l'Olympia et ailleurs : David Castello-Lopes s'est fait connaître par des vidéos et chroniques humoristiques à la télé ou en radio, mais c'est sur les réseaux sociaux que le nombre de ses admirateurs a explosé. Vous avez peut-être déjà entendu, entre autres, la chanson « Je possède des thunes ».

Blagues et profondes réflexions

David Castello-Lopes a le talent rare de dire des choses parfois profondes, parfois savantes, sans jamais perdre de vue ses blagues. Il s'attaque ici à la vérité, au mensonge, à ses origines et à la mort, entre autres, et il fait mouche sur l'émotion comme sur le rire. L'humoriste vient à la rencontre du public de la Vallée de Seine ce ven-

dredi, sous les coups de 21h au théâtre de la Nacelle d'Aubergenville, dans le cadre de sa tournée. Les places vont de 21 euros pour les moins de 12 ans à 27,50 euros en tarif plein : pour réserver la vôtre, cela se passe sur billetterie-lanacelle.gpseo.fr. ■

POISSY Un concert de gospel pour lancer les fêtes

Originaires des États-Unis, de la Martinique et d'Afrique, les chanteurs et musiciens du « American Gospel » seront au théâtre de Poissy ce vendredi 6 décembre.

Ils sont issus du célèbre show américain *Gospel pour 100 Voix*, et font partie des plus talentueux de leur génération : les chanteuses et chanteurs du célèbre « American Gospel » font escale au théâtre de Poissy, ce vendredi à 20h30.

Tradition et modernité, rythmes jazz et chants profonds

Tradition et modernité, rythmes jazz et chants profonds se mêlent dans ce concert empreint de cette ferveur religieuse à la base même du gospel. Par le mélange des origines géographiques, des couleurs culturelles, des teintes vocales, les artistes puisent dans les standards du gospel, mais aussi dans les pages du blues et de la soul.

Les voix puissantes et mélodieuses, la générosité et l'énergie communicative des musiciens, annoncent une grande soirée sous le signe du partage. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE La culture japonaise sous toutes ses formes

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Conflans-Sainte-Honorine organise, ce samedi 7 décembre de 11h à 18h à la salle des fêtes, une journée de découverte à la culture japonaise. Cet événement gratuit et conçu par des jeunes passionnés, propose de faire découvrir les multiples facettes de cette culture fascinante à travers diverses activités comme des at-

eliers de dessin, un espace dédié aux mangas, ou encore des démonstrations de judo. Les amateurs d'art floral pourront aussi s'initier aux compositions japonaises. Pour compléter l'immersion, un film sur le Japon sera même diffusé avec le concours de l'association Un ciné dans ma ville. Pour se restaurer, vous aurez droit, bien entendu, à de la cuisine asiatique. ■

ORGEVAL Soirée de Cape et d'Épée à l'espace Claude Rich

Le cinéclub local, « Orgeval Cinévasion » propose une soirée sur le thème Cape et d'Épée à l'Espace Claude Rich le mardi 10 décembre prochain. C'est le film franco-italien « Le Capitain » qui a été choisi, réalisé par André Hunebelle et avec Bourvil et Jean Marais en têtes d'affiche. Conspirations politiques, intrigues à la cour et duels à l'épée : voilà ce qui rythme ce long

métrage de 1960, qui sera projeté en présence du Cercle d'Escrime d'Orgeval-Villennes, qui en profitera pour réaliser une démonstration. Rendez-vous à 20h à l'espace Claude Rich. Pour rappel, l'adhésion pour un an est à 15 euros en tarif réduit (-18 ans et + de 65 ans), à 20 euros en tarif simple, à 30 euros en duo et 40 euros pour les familles. ■



Conspirations politiques, intrigues à la cour et duels à l'épée : voilà ce qui rythme ce long métrage de 1960, qui sera projeté en présence du Cercle d'Escrime d'Orgeval-Villennes

ILLUSTRATION/LA GAZETTE YVELINES

LES MUREAUX Les aventures de Sherlock Holmes se déclinent en musique

Le plus célèbre des détectives et ses associés embarquent dans une histoire inédite, ce samedi 7 décembre à 20h30 au Coséc Pablo Neruda des Mureaux, pour un spectacle musical haut en couleurs.

Londres, 1910. La nouvelle défraie la chronique : la statue Aztèque du dieu Tlaloc, joyau du grand musée

national, a été volée. Le célèbre détective privé Sherlock Holmes est en charge de l'enquête, accompa-

gné de son fidèle acolyte le docteur Watson. Mais voici qu'une jeune détective, Emma Jones, se retrouve elle aussi sur la piste du crime. Séduit par ses talents et sa détermination, Sherlock lui propose alors de faire équipe, au grand dam du Dr. Watson. L'affaire les mènera bien au-delà d'un simple vol. Au rendez-vous : une grande aventure teintée de mystères, d'étranges intrigues et de conspirations inattendues... et le tout en musique !

Une grande aventure teintée de mystères

Voilà ce qui attend le public du Coséc Pablo Neruda des Mureaux ce samedi soir à 20h30. Avec leurs chorégraphies époustoufflantes, de somptueux décors et des effets vidéos permettant une forte interactivité avec le public, les neuf artistes « Sherlock Holmes l'Aventure Musicale » promettent une soirée pas comme les autres. Si cela vous tente, direction le site billetterie.lesmureaux.fr pour prendre votre place. ■

MANTES-LA-VILLE Les meilleurs danseurs hip-hop européens à l'espace Jacques Brel

Les collectifs locaux de breakdance Start2Step et Authentik78 organisent la 9^{ème} édition de *Merry Christ'Mantes*, le week-end des 14 et 15 décembre à l'espace culturel Jacques Brel de Mantes-la-Ville. L'incontournable rendez-vous yvelinois de danse urbaine promet un spectacle avec les meilleurs

danseurs et les nouveaux talents européens. Le samedi, ce sont des « battles » en 1 vs 1 et 2 vs 2 qui sont au programme, avant le concours chorégraphique du dimanche. Pour réserver votre place (au tarif plein de 8 euros et de 4 euros pour les - de 3 ans), cela se passe via l'adresse authentik78711@gmail.com. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES Une pièce de théâtre gratuite pour la Semaine des valeurs de la République et de laïcité

La pièce de théâtre « Romance » est un long monologue, celui d'Imène, qui raconte l'histoire de sa meilleure amie, Jasmine, une jeune fille de 16 ans. En grande difficulté scolaire, Jasmine rêve de faire bouger les choses, de quitter la cité et surtout de sortir de l'anonymat. Mais elle va sombrer peu à peu dans la radicalité, s'engager dans un chemin destruc-

teur. Marion Trémontels, la comédienne qui incarne tour à tour les rôles des différents personnages de la pièce (Imène, Jasmine, la mère de Jasmine, son petit-ami...), nous fait vivre l'histoire de Jasmine avec énormément d'intensité. Cette prestation gratuite est à découvrir le jeudi 12 décembre, à 19h au Phénix de Chanteloup-les-Vignes. ■



Les créateurs du spectacle « PIRATES : Le Destin d'Evan Kingsley » revisitent les enquêtes du détective sur les planches.

REPORTAGE

Ciné-maman : émotions et fratrie en débat

Le 20 novembre dernier, dans le cadre du **Mois de la Parentalité**, organisé tout au long du mois de novembre par la CAF, la médiathèque de Montigny-le-Bretonneux a accueilli un événement émouvant et instructif, un ciné-débat.



Après la projection, un débat s'est ouvert avec la participation d'une équipe d'animatrices de l'AFEV et d'une représentante de la médiathèque.

Portée par l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville), cette initiative a rassemblé principalement des mamans, accompagnées de leurs enfants, autour de la projection du film d'animation *Mirai, ma petite sœur* de Mamoru Hosoda. Salué pour sa poésie et son réalisme, ce film raconte l'histoire de Kun, un petit garçon dont la vie est bouleversée par la naissance de sa petite sœur. À travers un voyage onirique, il découvre les liens familiaux et les émotions qui les façonnent. Ce film, drôle et profond, a captivé autant les parents que les enfants

présents. Les scènes mettant en lumière les luttes intérieures de Kun ont résonné avec les expériences partagées par les familles dans la salle. « *Ce film m'a permis de mieux me rendre compte de la difficulté de gérer les émotions pour un enfant* » a confié une participante.

Après la projection, un débat s'est ouvert avec la participation d'une équipe d'animatrices de l'AFEV et d'une représentante de la médiathèque. Les discussions ont abordé des thèmes essentiels comme : comment préparer un enfant à l'arri-

vée d'un frère ou d'une sœur ? Ou encore quels outils pour favoriser l'attachement familial tout en respectant les émotions de chacun ? Les mamans présentes ont partagé leurs expériences, renforçant un esprit de solidarité et d'échange bienveillant. Les enfants, eux, ont livré leurs impressions spontanées sur le film, ajoutant une touche authentique à ce moment de partage.

L'AFEV, engagée depuis plus de 30 ans dans la lutte contre les inégalités éducatives, propose des actions pour accompagner les familles et renforcer les liens parents-enfants. En partenariat avec la CAF, elle organise régulièrement des ateliers, débats et projets visant à soutenir les défis quotidiens des familles. La médiathèque de Montigny-le-Bretonneux, elle, a joué un rôle clé dans cette dynamique, confirmant son engagement en faveur de la communauté. D'ailleurs, des initiatives similaires sont prévues tout au long de l'année pour continuer à soutenir les familles dans leur quotidien.

Cet événement a marqué la fin du *Mois de la Parentalité*, une initiative riche en rencontres et en échanges. ■

Un reportage à retrouver sur lfm-radio.com.

LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ? CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91
direction@lfm-radio.com
lfm-radio.com

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		4			2	8		1
2	1		4	8		5		7
				1			4	
4			2		7			5
	9			4	1	6		2
	8	2		6		1	3	
	5	7	3	2				
			6				5	9
		3	1		7			

SUDOKU : niveau difficile

4								3
9	6							
		5	4	7	8	6		
5			7			2	6	
2			9	8				
	9	1		2		5	8	
		9						1
	5		8		7	3		6
6				5	4			

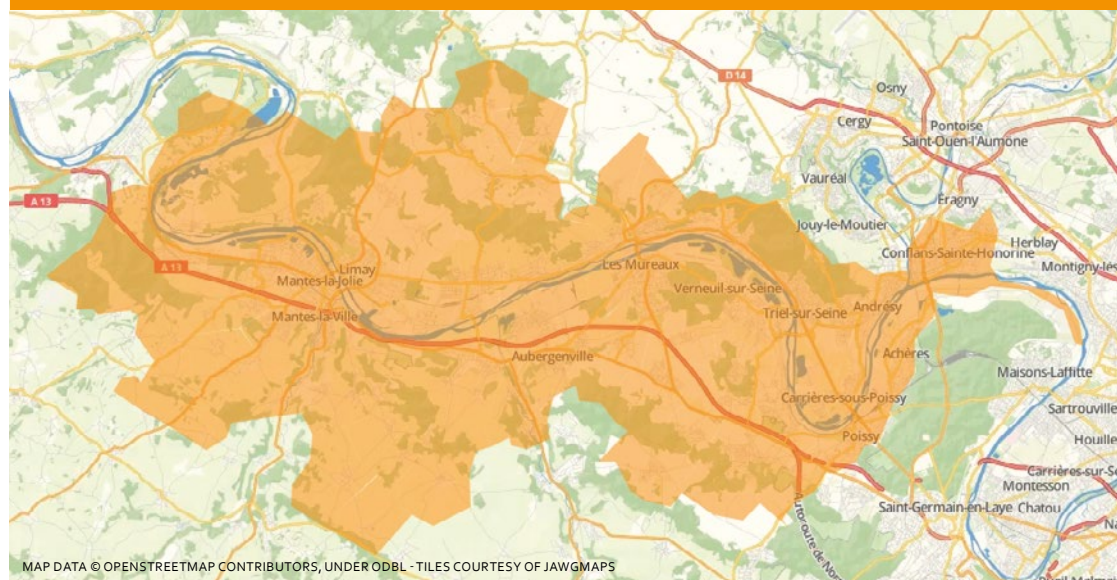
Les solutions de La Gazette en Yvelines n° 414 du 27 novembre 2024 :

6	1	2	5	3	8	9	4	7
5	4	8	7	9	6	3	1	2
3	7	9	2	1	4	5	6	8
4	3	7	6	2	1	8	9	5
8	5	1	9	4	3	2	7	6
9	2	6	8	7	5	1	3	4
2	9	4	3	8	7	6	5	1
1	8	5	4	6	9	7	2	3
7	6	3	1	5	2	4	8	9

5	3	6	2	7	9	1	8	4
1	4	9	5	8	3	2	6	7
2	8	7	6	4	1	3	9	5
3	5	8	1	2	4	6	7	9
9	6	1	3	5	7	4	2	8
7	2	4	9	6	8	5	3	1
6	7	5	8	1	2	9	4	3
4	9	2	7	3	5	8	1	6
8	1	3	4	9	6	7	5	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez nous !

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 12-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Les 6, 7, 14 et 21 décembre

6 projections en intérieur

• 13^e édition

Session
hiver 2024

YVELINES CINÉ

Séances
gratuites

C'EST PRESQUE TOUTE L'ANNÉE !



Toutes les infos sur nos réseaux



Yvelines
Le Département